

la biodiversité : et vous ?

Regards de normands sur la biodiversité

AGRICULTURE
BÂTIMENT
BIODIVERSITÉ
DÉMOCRATIE
DROIT
ÉCO-CONCEPTION
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ÉNERGIE
FINANCE
INNOVATION
LOGEMENT
MATÉRIAUX
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES
RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES
SANTÉ
URBANISME



Tous les deux ans, l'IRD2 propose à ses adhérents de choisir une thématique sur laquelle l'Institut se concentrera et à partir de laquelle il développera des liens entre questionnements de décideurs locaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Fin 2015, les adhérents de l'IRD2 se sont accordés sur l'enjeu actuel d'amener les décideurs locaux à **considérer la biodiversité comme une opportunité de développement de leur organisation plutôt que comme une contrainte ou une « stratégie de marketing »...**

Le projet « Biodiversité : une offre illimitée ? » a ainsi démarré en janvier 2016 par une phase de diagnostic visant à mieux cerner la perception actuelle de la biodiversité par les décideurs normands. 22 structures et 7 laboratoires de recherche normands se sont ainsi engagés avec l'IRD2 pour mener à bien ce projet de deux ans (voir le détail des trois phases du projet sur la figure 1).

28 interviews individuels (ayant privilégié une approche qualitative plutôt que quantitative) et 7 réunions participatives ont été réalisées sur le territoire normand pendant la phase de diagnostic. Ces temps d'échanges ont permis de questionner les acteurs normands sur leur approche de la biodiversité en partant de cinq questions :

- Que vous évoque le terme « biodiversité » ?
- Échange autour de la valeur d'un objet et de la valeur accordée à la biodiversité.
- Quel rôle peut jouer la biodiversité dans l'atteinte des objectifs prioritaires d'une organisation ?
- Qu'est-ce que signifie pour vous le terme de services écosystémiques ?
- Pensez-vous qu'il soit opportun de chiffrer les services écosystémiques ?

Les réunions participatives ont également permis à un groupe de réflexion de se consolider et à ses membres de s'approprier et d'échanger sur les principaux enjeux du changement de comportement vis-à-vis de la biodiversité. Les échanges que nous avons eus lors de cette phase de diagnostic nous ont amenés à définir des publics dits « prioritaires » envers lesquels il semblait prioritaire d'orienter des actions de sensibilisation au concept de service écosystémique. Agriculteurs, élus locaux et industriels ont ainsi été ciblés lors des interviews afin de mieux comprendre leur perception actuelle de la biodiversité et la potentielle évolution de cette perception (voir liste des structures d'appartenance des acteurs interviewés en fin de livret).

Ce livret n'a pas pour objet de présenter une vision exhaustive et quantitative de la perception de la biodiversité par les acteurs normands. Il doit vous permettre de prendre conscience de différentes perceptions de la biodiversité que l'on peut recenser sur le territoire normand. Il pointe également des attentes des acteurs en termes d'éléments de compréhension, d'échanges de bonnes pratiques et d'outils opérationnels pour pouvoir effectivement parvenir à considérer la biodiversité comme une réelle opportunité pour développer durablement nos territoires.

Les phases de diagnostic et de temps fort se poursuivront par une phase d'applications visant à développer des actions de sensibilisation des publics ciblés à l'opportunité d'une intégration de la biodiversité dans leurs modèles de développement.

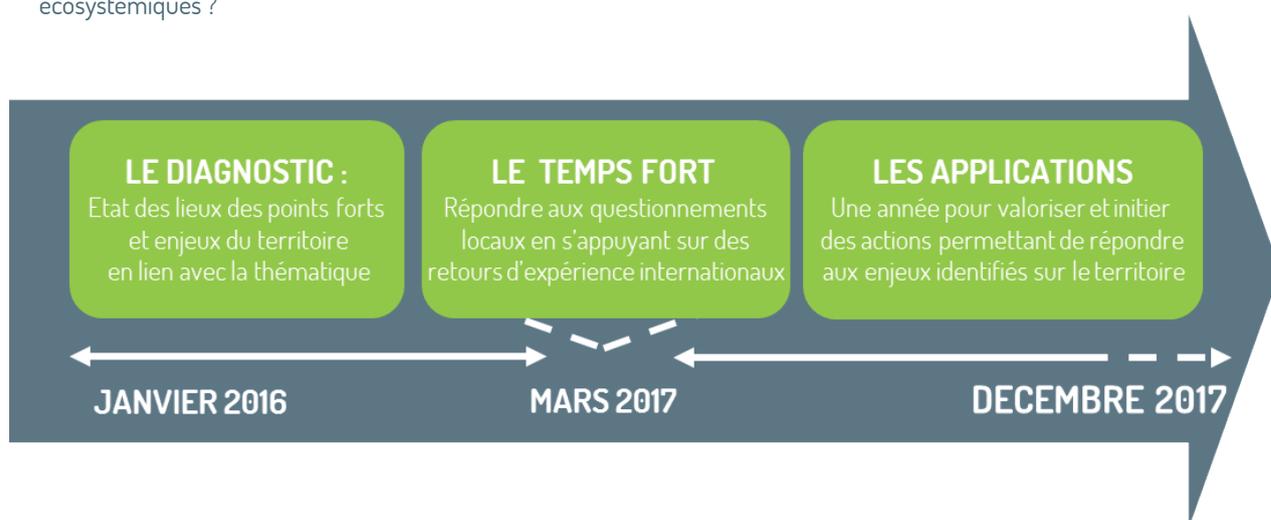


FIGURE 1 : DÉTAIL DES TROIS PHASES DU PROJET « BIODIVERSITÉ : UNE OFFRE ILLIMITÉE ? »
source : IRD2

La biodiversité et vous ?

PAROLES D'ACTEURS NORMANDS

La phase de diagnostic du projet a permis de cerner la diversité des disciplines à considérer pour accompagner ce changement de perception de la biodiversité.

En partant du témoignage de Didier PERALTA, élu local et Conseiller Régional, cette partie permet de présenter la perception des chercheurs des laboratoires partenaires du projet.

REGARD D'ÉLU

Didier PÉRALTA

Conseiller régional et maire de la commune de Gruchet-le-Valasse

le grand objectif de toutes les collectivités locales, c'est l'emploi et le développement économique. La majeure partie des élus locaux vise cet objectif « en respectant l'environnement » mais très peu vont jusqu'à le considérer comme un atout pour le territoire pouvant participer au développement économique. Ce que l'on entend encore souvent c'est qu'il faut effectivement réussir à faire du développement économique en respectant l'environnement, mais que cela crée des difficultés. C'est là où je pense que les normes sont importantes, à condition d'être comprises, acceptées et partagées. Et sur le respect des normes les élus se partagent entre deux orientations : ceux qui le font par obligation et ceux qui le font volontiers parce qu'ils ont compris l'enjeu.



REGARDS D'ÉCOLOGUES

Sylvain DIQUELOU et Servane LEMAUVIEL-LAVENANT

Chercheurs en écologie, laboratoire EVA (Université de Caen)



La biodiversité correspond à la variété du vivant, de la diversité génétique à la diversité des écosystèmes au sein des paysages. Cette diversité, base du fonctionnement et de l'évolution temporelle des populations et des écosystèmes, a une valeur intrinsèque forte.

Sa préservation est le garant du fonctionnement, de l'adaptation, de la réponse aux contraintes et perturbations des différentes échelles du vivant. Au travers du fonctionnement des écosystèmes, elle participe au provisionnement de services écosystémiques.

REGARD D'ÉCONOMISTE

Morgane CHEVE

Chercheuse en économie, laboratoire EDEHN (Université du Havre)



La valeur de la biodiversité est liée à ses contributions directes et indirectes au bien-être des individus. En ce sens les économistes sont en mesure de prendre en compte et mesurer aussi bien des valeurs d'usages que des valeurs patrimoniales, voire intrinsèques, de la biodiversité. Cette valeur constitue aussi un indicateur du consentement à payer de la collectivité pour la préservation de la biodiversité.

REGARD DE GÉOGRAPHE

Jean-Michel CADOR

Chercheur en géographie, laboratoire GEOPHEN (Université de Caen)

Le géographe face à la question de la biodiversité, a un regard particulier, voire iconoclaste, en ce sens qu'il ne considère pas uniquement la question de la présence de l'Homme comme un élément perturbateur d'équilibres naturels. Les grandes formations végétales du Globe, les grands «paysages», sources de biodiversité, doivent pour beaucoup leur originalité aux poids passé et présent des sociétés qui les ont façonnés, au moins pour partie. Les mosaïques de milieux hétérogènes, nécessaires au maintien de la biodiversité, sont souvent créées et maintenues par des pratiques, en particulier agricoles.



REGARD DE PHILOSOPHE

Virginie MARIS

Chercheuse au CNRS en philosophie de l'environnement (Montpellier)



Le déclin de la biodiversité et plus généralement la crise environnementale contemporaine posent de nombreux problèmes scientifiques et techniques. Mais quels que soient les travaux que l'on mène sur ces questions, on finit toujours par se heurter à des questions proprement philosophiques. Qu'est-ce que la nature ? Quelle est sa valeur ? Pourquoi devrions-nous la protéger ? Comment répartir les coûts et les avantages liés à sa protection ? Avons-nous des responsabilités et des devoirs envers tous nos contemporains, les membres des générations futures, les animaux, les espèces ? Sans pouvoir répondre à toutes ces questions, la philosophie peut apporter un regard en posant notamment que 'pour fonder la protection de la biodiversité, il faut s'interroger sur les principes moraux qui nous y invitent, envisager notre responsabilité envers les autres êtres humains, présents et à venir, mais peut-être aussi envers des entités non humaines' (MARIS, 2016)

La biodiversité et vous ?

PAROLES D'ACTEURS NORMANDS

(suite)

REGARDS DE JURISTES

Mathias COUTURIER

Chercheur en droit, Institut Demolombe (Université de Caen)



Le Code de l'environnement consacre la connaissance de la biodiversité comme une action d'intérêt général. Globalement, la loi tente d'en donner une vision complète, intégrant l'ensemble des êtres vivants, et mettant en avant son caractère dynamique. De récentes évolutions législatives confortent l'importance de cette vision dynamique, dans un contexte de changement global, où la disparition des services rendus par la biodiversité (alimentation, énergie, atténuation de phénomènes naturels,...) est susceptible de porter atteinte aux activités humaines et où la capacité d'évolution des écosystèmes est essentielle à leur fonctionnement.

Émilie GAILLARD

Institut Demolombe, Pôle Risque de la MRSH de Caen

L'audace du droit de l'environnement se vérifie avec la récente adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Alors que le droit était jusqu'à présent pensé et façonné pour les seuls êtres humains, le voilà qui ouvre les champs légitimes de sa protection à de nouvelles entités: il en va ainsi des générations futures ou encore de la biodiversité. L'interdépendance entre l'homme et la biodiversité est déjà actée notamment dans les conventions internationales, mais il reste à façonner jusqu'au local des instruments de protection, de planification qui participent à la préservation de cette biodiversité. D'importantes avancées sont déjà constatées: adoption de la Charte de l'environnement, inscription du préjudice écologique dans le code civil, création d'une Agence Française pour la Biodiversité et interdiction des néonicotinoïdes impactant les abeilles. Un changement d'ère, de paradigme juridique est actuellement à l'oeuvre



REGARD DE SOCIOLOGUE

Frédéric LEMARCHAND

Chercheur en sociologie, Pôle Risque de la MRSH (Université de Caen)



Nous sortons de nombreuses décennies de « développement » durant lesquelles la nature a été considérée comme une « ressource » à l'égard de laquelle nous nous sommes placés en toute extériorité, qu'il s'agisse d'urbanisme ou d'agriculture. Par ailleurs, les phénomènes en question (érosion de la biodiversité, liée aux activités humaines) sont à la fois infraliminaires (trop lentes pour être perçues immédiatement) et subliminaires (hors-norme et échappant à nos sens : c'est le cas du changement climatique). Le résultat est le suivant : la très prochaine disparition des espèces à laquelle sera liée un changement climatique d'une vitesse et d'une ampleur jamais connue se fera sans déclencher de réaction morale et politique à la hauteur des enjeux qui se présentent.

REGARD D'ÉCONOMISTE

Marie-Asma BEN OTHMEN

Chercheuse en économie, Unité de Recherche INTERACT UP 2012-10-103 UniLaSalle (Rouen)

Tout en utilisant la biodiversité offerte par les écosystèmes, l'activité agricole participe à la création d'agroécosystèmes qui sont définis comme des écosystèmes artificiels construits par l'homme. La prise de conscience de la valeur de la biodiversité des agroécosystèmes est nécessaire au conseil de la décision publique en matière de gestion et de préservation de ces espaces et elle implique que nous soyons en capacité d'estimer la valeur économique dégagée en termes notamment de services écosystémiques rendus.



REGARD D'ÉCOLOGUES

Mickaël AUBERT et Matthieu CHAUVAT

Laboratoire ECODIV



En écologie scientifique, la valeur de la biodiversité est liée à sa contribution dans la performance du fonctionnement des écosystèmes. Si la biodiversité peut s'évaluer via la mesure du nombre d'espèces présentes dans un écosystème, elle s'apprécie également via le nombre de fonctions assurées par ces espèces. On parle alors de diversité fonctionnelle pour décrire ce nombre de fonctions. Les relations s'établissant entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes sont encore mal connues et il semble rare d'obtenir une relation positive linéaire entre les deux.

REGARD DE PSYCHOLOGUE DE LA CONSERVATION

Anne-Caroline PRÉVÔT

Chercheuse au CNRS en psychologie de la conservation

Que l'on vive en ville, dans une ville moyenne ou à la campagne, quelle que soit notre activité, nos actions au fil de la journée, telles que le réveil, le transport, les repas, les loisirs, nous amènent à côtoyer la biodiversité sans que nous y prêtions forcément attention. Si la connaissance est nécessaire pour agir, elle est néanmoins insuffisante : notre éducation et nos valeurs, notre contexte social ou encore notre capacité à agir sont autant de facteurs de motivation à considérer. Ainsi, l'expérience de nature, le contact émotionnel et affectif avec la nature, permettrait de faire le pas, au-delà du savoir.



Comment peut-on évaluer la perception de la biodiversité par les acteurs ?

Le schéma ci-contre illustre la perception de la biodiversité par les 28 acteurs interviewés. Ainsi pour certains la biodiversité apparaît comme quelque chose d'**extérieur à leur activité**, voire de **contraignant** alors que d'autres considèrent qu'ils font partie de la biodiversité et qu'elle constitue **un atout indéniable** de l'attractivité de leur organisation.

Nous proposons une restitution originale de ces interviews, sous forme de dessins, pour bien refléter le caractère subjectif des éléments recensés.

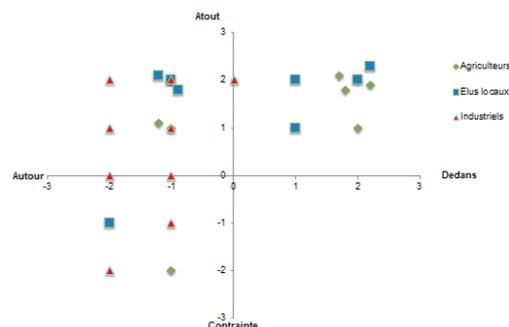


FIGURE 3 : PERCEPTION DES DÉCIDEURS LOCAUX DE LA BIODIVERSITÉ

La profession agricole

Pour la plupart des agriculteurs, la biodiversité « est **un préalable indispensable à l'agriculture** : d'entrée de jeu elle nous rend des services, dont le plus important est la possibilité de produire ». Toutefois, d'après les témoignages des enquêtés, le mot « biodiversité » provoque des **crispations** dans la profession agricole. Elle semble futile à leurs yeux en comparaison avec les problèmes de rentabilité et de risque de faillite. Elle est même fustigée puisqu'elle est associée à un système législatif qui n'est pas toujours en adéquation avec la réalité pratique.

PAROLES D'AGRICULTEURS...

La biodiversité c'est la base de toute production agricole

Le problème c'est qu'on n'y connaît rien

C'est un préalable indispensable à l'agriculture : on travaille sur un écosystème

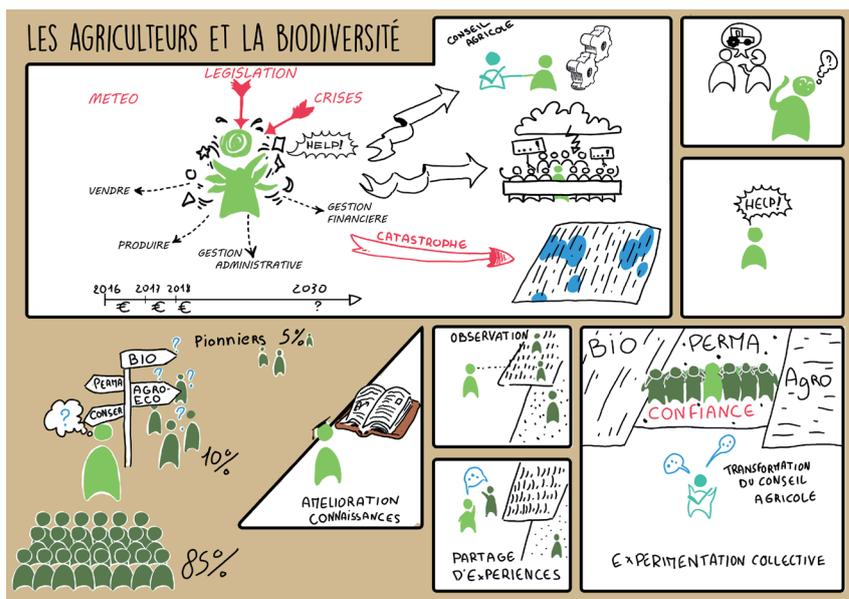


FIGURE 2 : LE CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES AGRICULTEURS ET LA BIODIVERSITÉ
SOURCE : MANON LETASSEY-MADIC, ENQUÊTE DE TERRAIN PROJET « BIODIVERSITÉ, UNE OFFRE ILLIMITÉE ? », 2016

Le contexte de crise à la fois économique et environnementale pousse certains à s'interroger et à aller observer ce que des « pionniers » font déjà depuis dix ou vingt ans. Certains enquêtés ont souligné que la problématique de fond est **l'apprentissage d'un nouveau métier**, au regard de celui de la génération précédente, qui implique de changer les approches, mais aussi les techniques et les savoirs. D'un autre côté, il ne faut pas omettre non plus que **l'image publique des agriculteurs** est très importante pour eux. Des solutions sont mises en place peu à peu afin d'expérimenter et de mutualiser les risques et les agriculteurs eux-mêmes **impulsent des changements progressifs**, notamment dans le conseil agricole.

PAROLES D'INDUSTRIELS...

Sans biodiversité,
il n'y a plus rien

Mis à part certains types
d'industries, la biodiversité
n'est pas dans le cœur
de métier

En termes de communication
et de développement,
elle a un rôle très important

Le monde industriel

Pour l'ensemble des industriels normands interrogés, la biodiversité **ne fait pas partie de leur activité**. Elle se situe plutôt autour, avec des interactions permanentes puisqu'ils perçoivent relativement clairement les **impacts** de leur activité sur celle-ci. Très souvent, les industriels considèrent que la biodiversité a effectivement un rôle majeur à jouer pour **l'image de l'entreprise** (qui ne s'arrête pas au greenwashing, notamment dans le secteur touristique), à ce titre elle est un atout. En revanche, tous secteurs d'activité confondus, aucun enquêté n'a spontanément cité la biodiversité comme étant une ressource pour leur activité.

Trois types de freins ont été identifiés par les enquêtés : **le coût, le changement des habitudes, l'acceptabilité pour les usagers ou les riverains**. « On n'a pas le choix, on est guidé d'abord et avant tout par l'argent. Nous sommes exposés à une telle **concurrence économique** que si nous ne sommes pas moins chers que les autres, on meurt. Et cela peut aller très vite ». Ainsi, la réflexion des industriels se fait majoritairement à **court-terme** et est guidée par la rentabilité et la productivité de l'entreprise. La biodiversité se situe tout en haut de l'échelle de Maslow, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas un besoin vital pour l'entreprise.

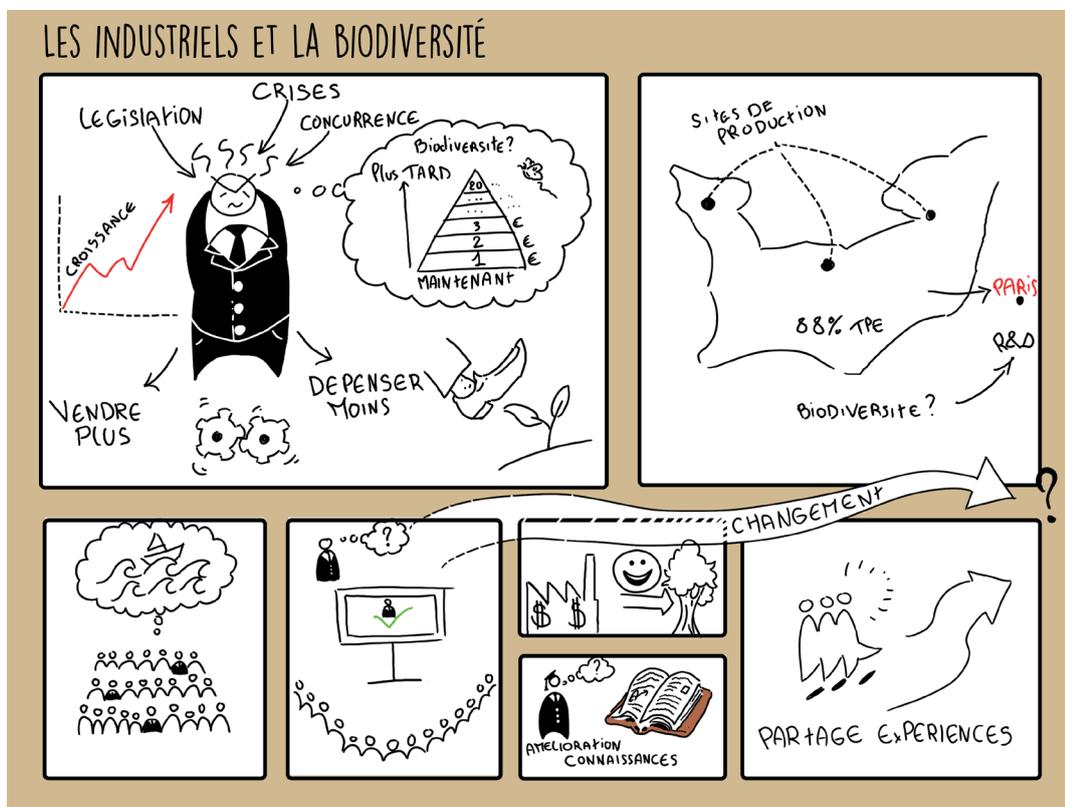


FIGURE 4 : LE CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES INDUSTRIELS ET LA BIODIVERSITÉ
SOURCE : MANON LETASSEY-MADIC, ENQUÊTE DE TERRAIN PROJET « BIODIVERSITÉ, UNE OFFRE ILLIMITÉE ? », 2016

Les élus locaux

Si les élus interrogés voient en majorité la biodiversité comme un atout, ils utilisent pourtant peu ce terme en tant que tel, le substituant par celui d'« environnement ». C'est plutôt la **notion de « qualité »** du territoire qui fait consensus. La biodiversité renvoie pour la plupart à la faune et à la flore. Elle est considérée comme une partie du tout, qui n'est pas prioritaire parce qu'extérieure aux activités du territoire. Cela explique notamment le glissement rapide entre un discours qui promeut l'importance de la biodiversité pour des intérêts de **communication** et d'image et un autre discours la positionnant comme **contrainte**, comme frein au développement économique du territoire.

Répondant aux besoins de la population et aux **pressions sociales** du moment, les élus perçoivent assez facilement le lien entre l'agriculture et la biodiversité. En revanche, l'**aspect contraignant** vis-à-vis du développement économique ressort également. A l'instar des industriels, la vision à **court-terme** est également prépondérante, pour des raisons économiques, mais aussi électorales. La **méconnaissance** est un facteur explicatif et un frein. D'autre part, l'**acceptabilité du riverain** est importante pour les élus : le rapport à la propreté, au danger, l'attachement à la propriété privée sont autant d'éléments délicats à gérer.

PAROLES D'ÉLUS LOCAUX...

C'est notre patrimoine, notre trésor qu'il faut préserver

C'est un bien commun

Je ne pense pas que ce soit un levier

C'est un enjeu de communication

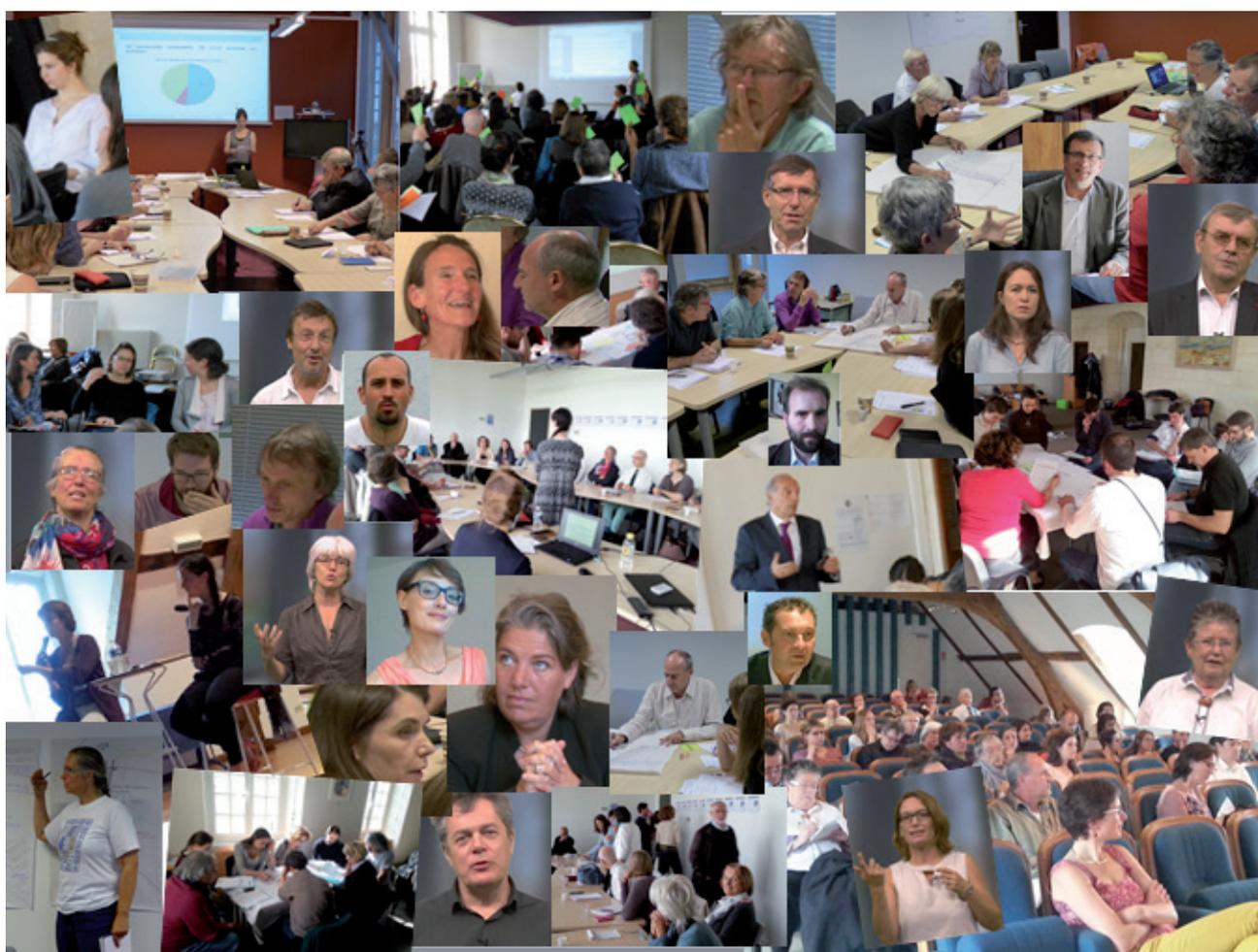
Les élus ont un rôle essentiel à jouer puisqu'ils donnent le ton politique et les orientations pour les territoires. En outre, ce sont des acteurs qui font le lien entre tous les autres sur leur territoire. En cela, ils peuvent permettre des rencontres, de la mutualisation d'expérience, de la sensibilisation, de la concertation, etc. pour répondre de façon collective à des enjeux qui dépassent les individus.



FIGURE 5 : LE CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES ÉLUS LOCAUX ET LA BIODIVERSITÉ
 SOURCE : MANON LETASSEY-MADIC, ENQUÊTE DE TERRAIN PROJET « BIODIVERSITÉ, UNE OFFRE ILLIMITÉE ? », 2016

merci !

à l'ensemble des partenaires qui suivent ce projet



Et plus spécifiquement aux personnes interviewées dans le cadre de la phase de diagnostic :

Calvados : AIFST, AREA-ANEA, Enercoop, PSA Caen, Société Vallois, Union Amicale des Maires du Calvados, ville de Fleury-sur-Orne.
Eure : Lycée agricole.

Manche : Communauté de communes de Sèves-Taute FRSEA (Chambre d'Agriculture), PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

Orne : Agriculteur en cultures céréalières biologiques, agriculteur en élevage laitiers et porcs biologiques, agriculteur en polyculture élevage biologique, Biscuiterie de l'Abbaye, Communauté de communes du Pays de Briouze, Communauté urbaine d'Alençon.

Seine Maritime : Fédération Départementale de Chasse, GRANDDE, Oril Industrie, SERAF, Ville du Havre. Normandie : ADEME, AREA, ARE Normandie, CER France, CCI, DRAFF, DREAL, Région Normandie (service du tourisme).

ET un grand merci à Manon LETASSEY, étudiante de Sciences Po en alternance à l'IRD2 qui a fortement participé à la réalisation de la phase de diagnostic.

Les étapes à venir

Suite au diagnostic et au temps fort des 2 et 3 mars 2017, les acteurs du projet « Biodiversité : une offre illimitée » vont entamer la troisième phase du projet dite « d'application » dont les objectifs seront d'amener des éclairages aux questionnements identifiés (voir figure 6).



FIGURE 6 : LES BESOINS IDENTIFIÉS
SOURCE : IRD2

Les partenaires du projet proposent notamment :

- **D'accompagner le développement de la connaissance des services écosystémiques des territoires normands** grâce notamment à 7 stages de master 2 portés par les laboratoires partenaires du projet



- **De réaliser un film pédagogique** posant les bases de ce qu'est la biodiversité, sa dynamique et comment l'approche par les services écosystémiques peut favoriser un changement de perception de la biodiversité.
- **D'aller au contact des publics dits « prioritaires »** pour les sensibiliser à l'intérêt qu'ils peuvent avoir à caractériser et intégrer les services écosystémiques dans leurs stratégies de développement
- **De réaliser une collection de livrets** permettant aux publics prioritaires de prendre connaissance de retour d'expériences intéressants sur l'intégration des services écosystémiques dans le fonctionnement d'organisations (entreprise agricole, industrie, territoire,...)

Ce projet est animé par l'IRD2



Avec la participation de : VILLE D'ALENÇON, ARE, TERRE DE LIENS, AUCAME, CARDERE, CAEN MÉTROPOLÉ, CBN DE BREST, CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE, CHERBOURG EN COTENTIN, COLLECTIF ÉDUQUER À LA NATURE, CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS, CREPAN, FÉDÉRATION DE CHASSE, GRAINE, UNION RÉGIONALE DES CPIE, LES PNR NORMANDS, SERAF